

# Mais où sont les limites des Terres Froides ?

■ Pierre Carre

Article extrait du bulletin AUTREFOIS n° 71 (association AHPPV Voiron) - juin 2016

***Menons l'enquête.** Il est bien difficile de connaître avec exactitude les limites des Terres Froides, ce territoire au nom mal aimé, parfois rejeté. Pourquoi une telle confusion ? Pourquoi ce rejet ? À partir de l'exemple de la commune de Chirens, menons l'enquête et essayons de répondre à la question que pose le titre de cet article.*

**C**hirennois depuis une douzaine d'années, je souhaitais obtenir une réponse à cette question apparemment simple : « Chirens est-il dans les Terres Froides ? ».



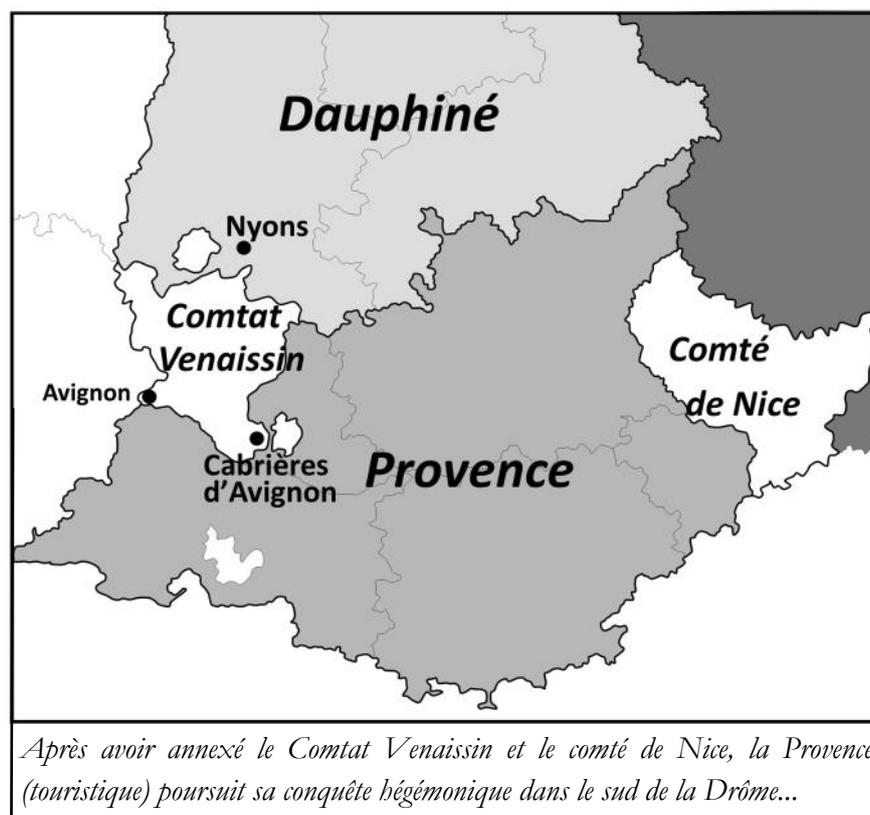
*Dans le Bourg de Chirens se côtoient des toits à 4 pans, à forte pente et coyaux typiques du cœur des Terres Froides et des toits peu pentus couverts de tuiles canal fréquents dans la vallée de l'Isère et de la Bièvre. Chirens semble donc bien se trouver à la limite, **mais dans ou hors des Terres Froides ?***

Tout naturellement, je me suis tourné vers des chirennois de longue date qui m'ont répondu l'index dirigé vers le nord : « **non, nous sommes à la limite, ça commence juste après** ». Parfait, me voilà renseigné ; l'affaire est classée.

Cependant, au hasard de conversations avec des habitants de Charavines, alors que je disais « ...puisque vous êtes dans les Terres Froides... », on m'interrompit : « **non, nous sommes à la limite, ça commence juste après** ». De même à Massieu, Biliou, Eclose, Pressin etc. et les avis étaient partagés au Pin, aux Abrets, à Châteautilain et d'autres encore. Enfin, c'est à Virieu, que j'obtins avec le sourire et une légitime fierté une partie de la réponse tant attendue : « Je ne sais pas où ça commence, mais nous, nous sommes en plein dedans ! ».

**Les Terres Froides, voilà un curieux pays qui existe mais qui ne commence jamais !**

Lecteurs fidèles d'Autrefois, avant de vous faire partager le fruit des modestes recherches qui suivirent cette petite enquête, l'esprit un peu taquin je vous propose une brève escapade à Nyons, ma ville natale.



Connaissez-vous Nyons, cette petite ville du sud de la Drôme ?

Historiquement, Nyons fait **incontestablement** partie du Dauphiné (1). Dans les années cinquante, c'est ce qu'on apprenait dans les écoles du Nyonsais et ce que nous disait les anciens pour qui ce détail semblait important. On ne tergiversait pas avec l'Histoire. Et pourtant, aujourd'hui, lorsque vous entrez dans Nyons, un panneau très officiel vous annonce : « Nyons en Drôme provençale » ! Or, malgré les oliviers et la lavande, la Provence est encore bien loin puisqu'il faut dépasser le comtat Venaissin, au-delà de Cavaillon, pour en franchir les frontières. Soit plus de 70 km plus au sud ! Au Sud-Est il faudra parcourir 60 km de routes sinueuses avant de se trouver sous le soleil de la province de toutes les convoitises. L'apparition récente de cette appellation « Drôme provençale » n'est que le résultat de la tyrannie de l'image et de l'industrie touristique et crée par les professionnels du tourisme avec la complicité et, parfois, l'ignorance des responsables politiques ou de fonctionnaires zélés. Après le Dauphiné provençal, extrapolons et amusons-nous un peu : pourquoi ne pas parler du nord de notre département en évoquant « l'Isère bourguignonne » ? Évidemment, cela fait sourire...

Poursuivons maintenant vers le sud. Au-delà d'Orange, vous trouverez sans difficulté dans les aires d'autoroute un dépliant touristique vous invitant à visiter le Musée de la Lavande à

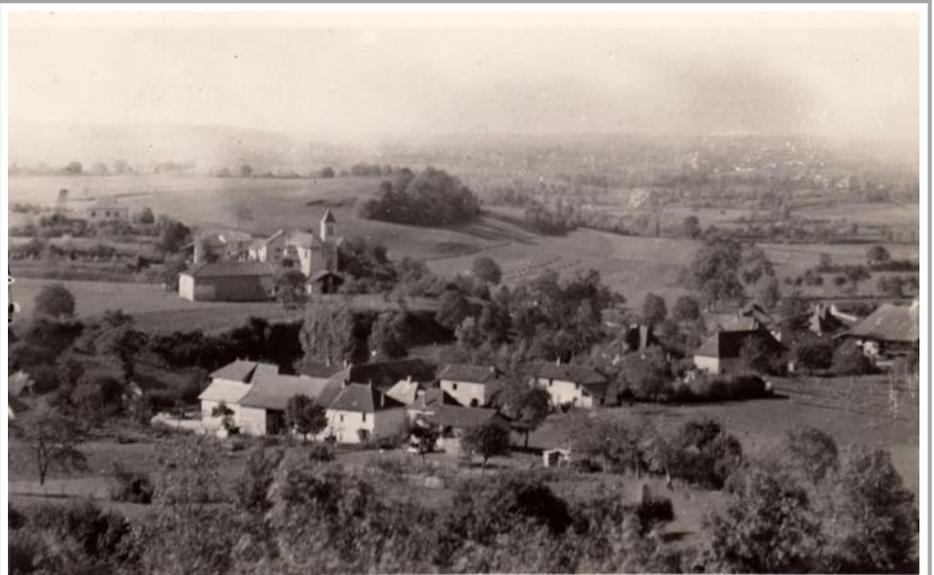
---

1- En 1790, lors de la création des départements, la province du Dauphiné fut divisée en trois départements : les Hautes Alpes, l'Isère et la Drôme

---

Cabrières d'Avignon « *en plein cœur de la Provence* ». Or, si la Provence est toute proche, cette commune est tout de même encore dans le Contât Venaissin.

Pourquoi taquiner ainsi nos amis du sud ? Simplement pour bien comprendre combien on cherche à tout prix à intégrer cette Provence du soleil, de Pagnol et de la douceur de vivre ; on en étire les limites tant et plus vers le nord mais aussi à l'est et à l'ouest. La Provence a une image « porteuse »...



*Paysage de bocage des Terres Froides : Charancieu (carte postale ancienne, site « numemoris.fr »).*

### **C'est exactement le contraire pour les Terres-Froides !**

Les Terres Froides, c'est cette « patate chaude qu'on se refile », dont on repousse les limites, qu'on ratatine, dont on se défend d'y appartenir tant son nom seul vous glace le dos.

Déjà, en 1953, une étude de Paul Saint-Olive corroborait cette remarque : « *on place le centre [des Terres Froides] sur la ligne Biol-Bizonnes-Châbons, mais (...) nul n'est capable, pas même les habitants du pays, d'en définir la périphérie. Surtout pas les habitants du pays ! Un complexe d'infériorité rôde autour de cette désignation. Chacun l'accepte pour ses voisins, mais il le refuse pour lui-même.* »

Et pourtant, il n'en a pas été toujours ainsi. Il est même amusant de constater qu'autrefois (jusqu'à ce que le système fiscal se clarifie) les paysans revendiquaient leur appartenance aux Terres Froides, ces terres aux conditions de culture difficiles, aux récoltes



*Fréquente dans les Terres Froides, une ferme en pisé et en forme de « L », composée d'un corps d'habitation à un étage et d'un imposant bâtiment agricole dont l'avancée de toit abrite un séchoir à noix ou une fenièrre (Valencogne).*

incertaines, et dont on exagérait volontiers les inconvénients afin d'émouvoir et d'en tirer quelque clémence fiscale !

### Mais alors, où diable sont les limites des Terres Froides ?

En définir les limites est une opération délicate car les Terres Froides ne correspondent à aucune individualité géologique, géographique ou culturelle nette et pas davantage à une entité administrative. De plus l'expression « terre froide » peut porter à confusion.

En effet, on parlait autrefois de **terres chaudes pour les terres enrichies de fumier** qu'on répandait fumant (en pleine fermentation) lors de périodes fraîches ou froides (2). On était alors

convaincu que réchauffer la terre favorisait les bonnes récoltes. Or les « terres chaudes » étaient souvent groupées dans les zones les plus favorables, autour des villages. A contrario, **les terres froides, donc non fumées**, étaient cultivées en suivant l'alternance de jachères sur des cycles de 2 ou 3 ans ou réservées à la pâture. Terres chaudes et terres froides peuvent donc entretenir la confusion en ne correspondant à aucune région mais à un fractionnement du terroir plus ou moins diffus et sur des surfaces variables.

D'autre part, nommer une zone géographique est souvent affaire de voisinage : il est des Terres Froides en Bretagne dont les conditions climatiques sont autrement plus clémentes qu'en Bas-Dauphiné tandis qu'une partie du Bugey plus rude et froide que notre région ne se voit pas affublée d'un nom qui vous refroidie rien qu'à l'entendre nommée car elle côtoie le Haut Jura encore plus froid.



1- Une ferme au coeur des Terres Froides (Bizonnnes).

2 - À l'ouest l'altitude décroît progressivement, la neige y est moins abondante en hiver, le relief s'adoucit (la pente des toits aussi) mais historiquement nous sommes toujours dans les Terres Froides (ferme à proximité de St Jean de Bournay).

En 1870, un géologue et ingénieur des mines grenoblois, Scipion Gras, désignait Saint Jean de Bournay comme étant la capitale des Terres Froides.

Tout ça, c'est très bien, mais ça ne répond pas à notre interrogation ! Où sont les limites des Terres Froides ?

---

2- La fermentation se poursuivant pendant l'épandage du fumier, la fraîcheur provoquant la condensation de la vapeur d'eau, la terre « fume ». D'où l'appellation « fumier » et ses dérivés « fumure » ou « fumer la terre ».

---

Internet (aux informations variables, pas toujours fiables et parfois contradictoires) ne nous apprend pas grand-chose, sinon que les Terres Froides correspondraient, grosso-modo, à ce petit plateau du Nord-Isère dont la terre, trop argileuse, se réchaufferait lentement au printemps. Cette définition tendant actuellement à s'imposer est bien trop partielle, voire simpliste, et ne résiste pas à l'analyse car dans ce vaste plateau de monts et de collines du nord-Isère, certaines communes (Virieu, par exemple), dont le nombre est difficile à définir, constitueraient les Terres Froides tandis que les autres en seraient exclues (ex : Chirens). Or, le sol est quasiment homogène sur tout ce territoire (socle miocène recouvert inégalement de moraines glaciaires).

Donc, la nature du sol n'est pas un critère pertinent pour en déterminer les frontières, du moins selon les limites plus ou moins acceptées par les habitants actuels de ce « plateau ».

D'autres critères que la nature du sol devraient permettre de préciser les mystérieuses frontières de cette région énigmatique.

1- L'altitude ? On sait que la température évolue de façon inversement proportionnelle à l'altitude et que la baisse de la température liée à l'altitude s'accroît si cette dernière est combinée à une exposition défavorable et aux vents dominants froids ou/et humides. Voilà un critère qui pourrait nous venir en aide. Or l'amplitude d'altitude de Virieu est de 384 à 775 mètres, tandis qu'elle est plus importante à Chirens, qui ne serait pas dans les Terres Froides : de 441 à 875 mètres.

2- L'humidité ? Le nord-Isère est parsemé de très nombreux lacs, étangs et marécages qui provoquent de l'automne au printemps la formation de brumes et brouillards qui, entre autre, aggravent les effets des gelées tardives du printemps. C'est l'une des raisons pour lesquelles on en draina ou en assécha un grand nombre depuis le XVIIIème siècle. Pour exemple, citons ceux de Biol et Doissin, la haute vallée de la Bourbre (tous deux incontestablement dans les Terres Froides) et Chirens (3).



*Un village des Terres Froides : Le Pin; l'arrivée de la botteluse. (carte postale ancienne, site « numemoris.fr »).*

3- Les cycles de la végétation ? Encore une fois ce critère ne peut justifier l'exclusion des Terres Froides de nombreuses communes de ce plateau du nord-Isère. Au printemps, Chirens et Virieu voient leur végétation se réveiller quasi simultanément tandis qu'entre Chirens et Voiron le

décalage est de l'ordre d'une semaine à une dizaine de jours selon les années.

Jusque-là, aucun critère ne permet de différencier les communes des Terres Froides de celles pour lesquelles « ça commence juste après ». Devant cette impasse, les archives auraient-elles quelques secrets à nous livrer ?



*De l'automne au début du printemps, l'humidité semble jouer un grand rôle sur le climat . Le plateau forestier de Bonnevaux (au sud de St Jean de Bournay) compte à lui seul près de 300 étangs et serves de moulins.*

Quelques très rares documents citent au moyen-âge la « Terra Frigida », sans autre précision.

Plus tard, et même s'il faudra y apporter quelques précisions, on trouve enfin la réponse à notre interrogation dans un ouvrage du XVIème siècle contenant une description du Dauphiné, rédigé par Aymar du Rivail : « **en deçà du Pont de Beauvoisin sont les Terres Froides où, à cause de la rigueur de la température, il ne croît aucune vigne...** ».

On retrouvera à plusieurs reprises, principalement au XIXème siècle, cette idée que **les Terres Froides correspondent à un vaste territoire du Bas-Dauphiné où la culture de la**

**vigne y est impossible ou anecdotique. Nous avons enfin la définition de nos Terres Froides.** Il ne nous reste donc plus qu'à déterminer où l'on cultivait la vigne autrefois.

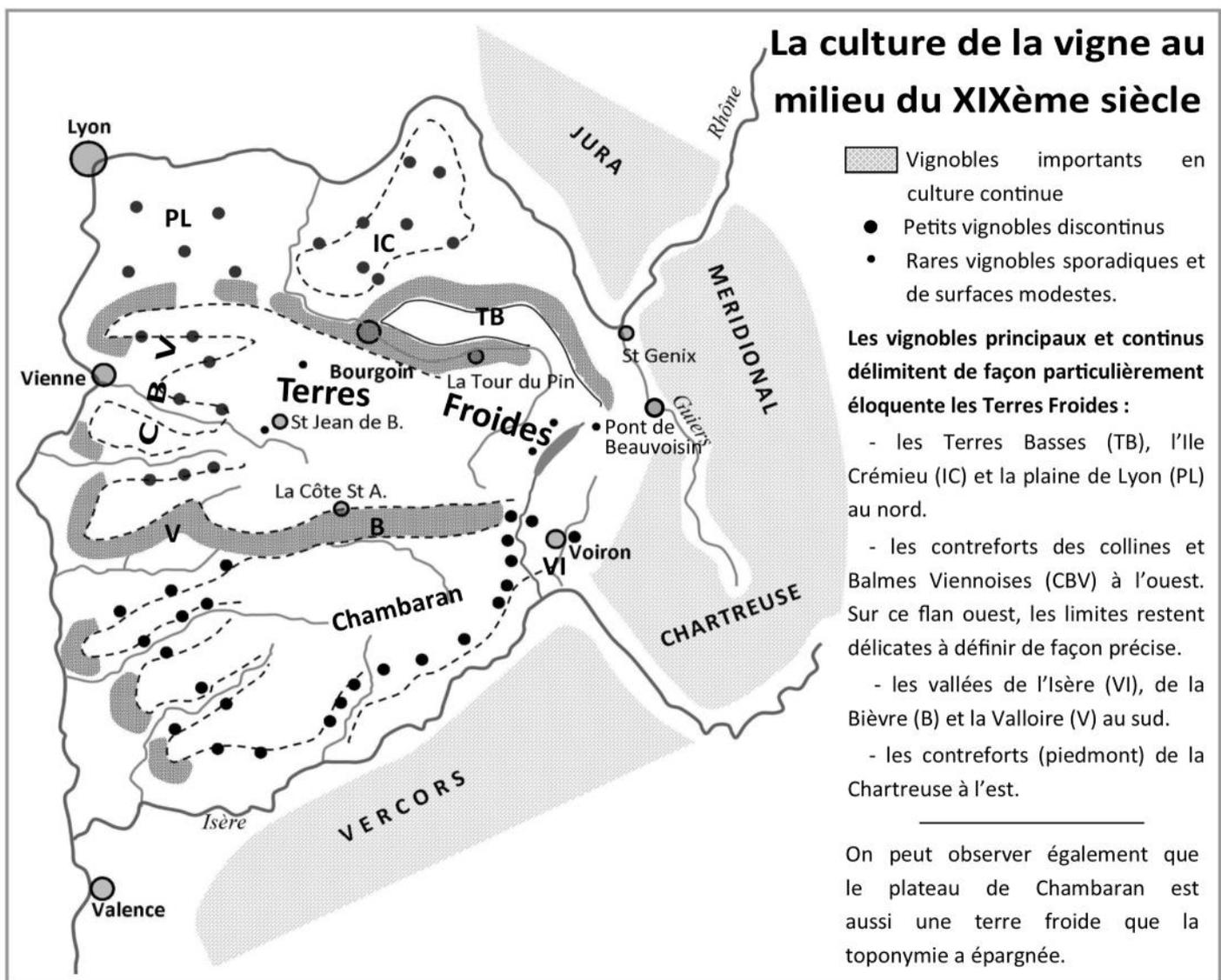
Malheureusement, cette démarche n'est simple qu'en apparence car, depuis le XVIème siècle, de nombreux facteurs ont varié : le climat (légèrement), les techniques agricoles (beaucoup) et, surtout, les espèces de vignes disponibles et cultivées.

Cependant L. Champier, en 1955, disposant de données suffisamment fiables et précises détermina les limites de la culture de la vigne au milieu du XIXème siècle et, par là même, désigna enfin les limites des Terres Froides.

Les données dont disposent les historiens nous autorisent à penser que cette situation a peu changée au cours des siècles, et ce, jusqu'aux dernières décennies du XIXème siècle. Voilà donc nos Terres Froides délimitées et, selon le critère de la vigne avant le XXème siècle, Chirens et toutes les communes où « ça commence juste après » y sont inclus.

---

3- Pour un complément d'information, on se reportera utilement aux très intéressants travaux sur l'archéologie industrielle en Dauphiné de M. Alain Schrambach. <http://bernard.schrambach.free.fr/>



À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, les cartes furent un peu brouillées car on importa en Europe des plans de vignes américains « porteurs sains » de trois terribles maladies qui ravagèrent les vignobles européens(4). La parade contre cette catastrophe consista à croiser des pieds américains et européens. Ainsi apparurent les cépages, dit « hybrides », résistants aux maladies et aux climats un peu plus frais, ce qui permit la pénétration sporadique de la vigne dans les Terres Froides(5).

Nous avons constaté que chaque élément de notre petite enquête, comme le sol par exemple, ne permet pas de départager Virieu et Chirens mais si on superpose tous les critères (sol, altitude, humidité, vents dominants, etc.) sur la carte de Champier alors tout est cohérent, tout s'éclaire : **les Terres Froides correspondent bien à ce que nous révèle l'implantation de la vigne AVANT l'introduction récente des cépages hybrides.** Il convient de noter que, ponctuellement, des conditions favorables permettaient autrefois, très localement, de cultiver la

4- Les cépages américains introduisirent en Europe l'oïdium, le mildiou et le phylloxéra.

5- Notons qu'aujourd'hui, tous les pieds vignes que vous pouvez acheter sont des hybrides. Les pieds authentiquement européens sont rarissimes et non commercialisés.

vigne tels, par exemple, sur certains coteaux de Paladru sans pour autant remettre en question cette conclusion.

En raison de l'évolution de l'implantation de la vigne due à l'apparition des hybrides à la fin du XIXème siècle/début du XXème, faudrait-il pour autant remettre en question les limites des Terres Froides ?

Apportons une réponse de normand, si l'on peut dire. La Normandie, peuplée initialement de « normands » a vu sa population très largement métissée, renouvelée au point qu'aujourd'hui on peut considérer que les « normands d'origine » ont disparu. Faudrait-il pour autant, au prix d'un complexe découpage, en redéfinir les limites ? Ou la renommer ? Pour d'autres raisons, parce que des facteurs ont évolué ou disparu faudrait-il redessiner ou renommer des régions, des villes, des lieux-dits ? Redessiner ou renommer le Languedoc où bien peu de personnes parlent encore la langue d'Oc, renommer Montceau-les-Mines ou Lons-le-Saunier où l'on n'extrait plus un gramme de charbon ni de sel, ou encore renommer les hameaux de nos villages tels les Chatins, les Barreaux, les Gaudes, le Bozon, les Galbits, les Jolis et autres Guillots, Guilletière ou Guillotière au prétexte que plus aucune famille portant ce patronyme n'y habite ? Évidemment, non.

**Il faut se rendre à l'évidence : pendant des siècles les Terres Froides étaient ce territoire, incluant Chirens et toutes les communes où « ça commence juste après », dépourvu de vignes et que les cépages hybrides ont pénétré de façon sporadique à la fin du XIXème siècle, et ce, uniquement pour une culture vivrière.**

Historiquement, Chirens est donc bien dans les Terres Froides tout autant que Nyons est en Dauphiné et que la « Drôme provençale » est une incohérence touristique récente.

Il reste un dernier point à régler : si cette évidence dérange mais le mensonge plus encore alors, à la question fatidique « Chirens est-il dans les Terres Froides ? », on répondra prudemment et sans autre précision : « on est à la limite ! ».

Quant à moi, je suis né à Nyons en Dauphiné et je sais désormais que j'habite dans les Terres Froides. Je l'assume et, à l'instar de cet habitant de Virieu que j'avais interrogé, j'en suis fier !

---

**Sources** : retenons trois ouvrages dont le contenu est déterminant.

**Aymar du Rivail** (1491 – 1558), ami et premier biographe du chevalier Bayard : **De Allobrogibus** ( Bibliothèque Nationale de France - Paris)

**Paul Saint-Olive, essai d'explications des Terres Froides** in « Evocation, bulletin mensuel du Groupe d'Etudes Historiques du Bas-Dauphiné, n° 95 & 96 – 1953, pages 1347 à 1370.

**Laurent Champier, « Un délicat problème d'appellation régionale : les Terres Froides » du Bas Dauphiné**, in Revue de géographie de Lyon. Vol. 30 n°4, 1955, pages 329 à 340.

Les travaux de P Saint-Olive et L. Champier sont consultables à la Bibliothèque Centrale de Grenoble.

---